

Feuille de route Médoc

Ces priorités territoriales sont issues des bilans / diagnostics des pactes 2015-2021 et des schémas départementaux en cours. Elles affirment la volonté du Département de travailler avec les acteurs dans un dialogue ouvert, sur des politiques communes, impliquant une démarche d'animation territoriale renforcée.

Ces priorités ont l'ambition :

- **D'agir** collectivement pour accélérer les transitions écologiques et sociétales indispensables face à l'urgence climatique, en prenant en compte les besoins des plus vulnérables.
- **D'impulser** de nouvelles démarches de coopération entre acteurs et de favoriser la participation citoyenne.
- **De poursuivre** le déploiement des modes de faire sur mesure (faire avec / aller vers / innover), de prendre en compte l'économie sociale et solidaire et les dynamiques d'innovation sociale.

1.

Agir pour la cohésion sociale et l'épanouissement de chacun en améliorant l'accès aux droits fondamentaux

- **L'accès aux droits** : renforcer la coordination territoriale avec les partenaires (CAF, MSA, CCAS/CIAS) et le développement de services mobiles (bus santé mobile).
- L'émergence d'un **projet agricole et alimentaire territorial**, l'accompagnement des agriculteurs en reconversion vers le bio ou la diversification vers des cultures alimentaires.

2.

Agir pour un aménagement équilibré et raisonné des territoires, avec des équipements et services répondant aux besoins des Girondin·e·s

- Une **stratégie mobilité** pour le Médoc, articulée avec les compétences exercées par la Région et les EPCI.
- La production et la rénovation de **logements** - libres et sociaux - en s'appuyant sur les démarches de **revitalisation urbaine** (Lesparre-Médoc et Pauillac).

3.

Agir pour la transition écologique au bénéfice de tous

- La planification stratégique environnementale et la **protection de la ressource, des milieux naturels et de la biodiversité** médocaines (création d'ENS, de zones de compensation, éducation à l'environnement).
- Le développement d'**énergies naturelles renouvelables thermiques** et d'une politique de transition énergétique de territoire.